

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_011 | Ouvriers. XIXe siècleCollectionBoite_011-23-chem | Associations. Item](#)[G. Hubbard. De l'organisation des sociétés de prévoyance, Paris 1852 | Surveillance organisation pour les sociétés de prévoyance](#)

G. Hubbard. De l'organisation des sociétés de prévoyance, Paris 1852 | Surveillance organisation pour les sociétés de prévoyance

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Cote**b011_f0615**

Source**Boite_011-23-chem | Associations.**

Langue**Français**

TypeFiche**Lecture**

Personnes citées[Hubbard, Gustave](#)

Références bibliographiques[Hubbard, De l'Organisation des sociétés de prévoyance ou de secours mutuel et des bases scientifiques sur lesquelles elles doivent être établies](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeur**équipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).**

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 29/04/2020 Dernière modification le 23/04/2021

G. Hubbard

de l'organisation de la
de médecine

Année 1852

Surveillance organisée par les
soc. de médecine.

- "Les soc. s'accordent unanimement à reconnaître que des personnes de bonne vie et mœurs qui n'ont été lésées par aucune contagion ou trépanant une plaie infectante."

- "Le + mt des soc. insistent sur chaque candidat que si pendant un mois de quarantaine, avant de le reconnaître membre actif" (3 à 12 mois).
(136.)

- Par la réception de droits, il lui est imité les soc. de médecine de l'Année qui ont une réception de chaque année : "chaque membre doit se présenter au moins une fois par an à la soc."

- Il faut "exercer une surveillance sur les malades" : chaque membre de la soc. peut être appelé à jouer le rôle de "visiteur" (à un moment donné de la nuit il joue le rôle du port malade, mais celui-ci perd le jour de nuit)

- 2 soc., une à Bordeaux et une à Paris vont surveiller les malades par des visites régulières

(44-45)

- le ~~seroun~~^{seroun} n'ont donné qu'un 2,3
qu'on a 6 ou 7 jours de malade : "une courte
maladie et l'autre finit que tu gère
ma pitié ; puis on suppose que l'ouvrier mourra
et l'autre à se réorganiser trop vite et son
meurtre "

- "le mitch ne sont jamais accordés, d'
avec nous, avec les atteints de maladies
sérieuses, non + qu'à ceux qui ont reçu de
coup et blessures, à de vieux ou à d'autres
agressés "

p 51.